

## Réponse à la motion

### « Marquons notre attachement à la Ville de Moutier »

M. Valère Lovis (Val Terbi Ensemble)

---

La motion acceptée par le Conseil général demandait au Conseil communal de nommer une place, une rue ou une route du territoire communal avec un nom en lien avec la ville de Moutier, soit de planter un arbre sur le territoire communal et d'y adjoindre un panneau explicatif respectivement commémoratif, ceci afin de démontrer l'attachement de la Commune de Val Terbi, de ses citoyennes et citoyens et de ses autorités à la Ville de Moutier et à l'ensemble de ses habitants.

Le Conseil communal avait estimé la démarche pertinente et avait déjà discuté de quelques propositions concrètes, avant même l'acceptation de la motion.

Aujourd'hui, le Conseil communal est en mesure d'informer le Conseil général qu'il a choisi de baptiser la rue au sortir de Vermes, en direction du « Bächle » avec l'appellation Route des Prévôtois.

La Commission cantonale de nomenclature, consultée sur cette question, a émis un préavis positif pour le nom « Route des Prévôtois », considérant que le nom est conforme aux dispositions de la recommandation fédérale concernant l'adressage des bâtiments et l'orthographe des noms de rues.

Ainsi, une signalisation de rue spécifique sera mise en place au cours des prochains mois, conjointement aux travaux de nouvel adressage des bâtiments de Vermes.

Vicques, le 15 mars 2023

**AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL**



Claude-Alain Chapatte  
Président

Catherine Comte  
Secrétaire